



PROTECTION DES DONNÉES PERSONELLES POUR LES CANDIDATURES SPONTANÈS

En vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles, nous déclarons que vos données personnelles seront uniquement destinées à un usage interne à des fins de recrutement et sélection, et qu'elles seront détruites un an après votre soumission.

Avec l'envoi effectif du message de candidature et contact correspondant, l'émetteur déclare qu'il autorise le traitement de ses données personnelles dans le cadre et conformément au règlement communautaire précité, à des fins de recrutement dans la société ETERMAR pour les fonctions compatibles avec vos domaines d'intérêt et vos qualifications et sa rétention pour une période maximale d'un an.

Nous vous informons aussi que vous pouvez révoquer à tout moment ce consentement et également demander par e-mail dpo@etermar.pt la destruction des données personnelles envoyées.

Setúbal, 25 de Mai 2018